

# info

## Notre village

### MESSIMY-SUR-SAONE N°64 - JANVIER 2006

Réalisation : Pierre Clerc - Yvonne Laurent - Marie-Hélène Durillon - Sylvie Terrasson - Pierre Ruiz

## S o m m a i r e

#### Informations Municipales

<i>Le Mot du Maire</i>	1
<i>Réunions Conseil Municipal</i>	3
<i>Etat Civil</i>	7
<i>Avis de la Mairie</i>	8
<i>Environnement</i>	9
<i>Com. Economie Locale</i>	10

#### Les Associations

F.C.V.S.	10
Club de l'Amitié	11
Sou des Ecoles	11
Comité de Jumelage	12
Les chanteurs du Val de Mâtre	12
Classes en 1 et 6	12
Messimy Val de Saône Envir.	13
Les amis de la Mâtre	14
Divers	15

#### Côté pratique

Hauteurs d'Eau	16
S.M.I.C.T.O.M.	16

#### Dernière minute

Enquête publique	16
------------------	----

<i>Calendrier des manifestations</i>	17
--------------------------------------	----

### Le Mot du Maire

**E**n ce début d'année, je vous fais part de quelques propos exprimés au cours de la cérémonie des vœux du Maire. En premier, vous trouverez les quelques lignes lues pour l'inauguration de notre bibliothèque et de l'arrivée du gaz.

#### Inauguration de la bibliothèque

Dans cette ancienne salle de classe de maternelle, nous inaugurons aujourd'hui la création de la bibliothèque de Messimy sur Saône. Félicitations et remerciements doivent être donnés à l'équipe de bénévoles pour l'idée de créer cette bibliothèque dans notre village et pour la ténacité avec laquelle elle a su convaincre le conseil municipal de l'opportunité de cette création.

Notre bibliothèque s'inscrit dans le réseau d'établissement suivi par les services du département dans la politique qu'il mène pour développer la culture de la lecture au plus près de la population à des coûts accessibles à tous.

Nous sommes heureux d'entrer dans cette structure sans complexe grâce à l'intelligence, la formation, et le travail de cette équipe. Vous pouvez compter sur les encouragements de toute l'équipe municipale et particulièrement de son Maire.

### **Inauguration de l'arrivée du gaz**

Madame l'assistante de Monsieur  
LESCABOURA- délégué régional de Gaz de France, Monsieur PICCHINI- directeur d'EDF-GDF distribution Pays de l'Ain Beaujolais, Messieurs les techniciens de GDF,

Monsieur le directeur du Syndicat départemental 'électricité de l'Ain.

Nous sommes heureux d'être avec vous ce soir pour fêter l'arrivée du gaz sur notre commune. Après de multiples démarches, nous vous avons convaincu de l'opportunité de distribuer le gaz sur le territoire de la commune de Messimy sur Saône. Avant cette distribution, les services techniques de Gaz de France avaient trouvé Messimy sur Saône pour placer sur son territoire deux canalisations de transport, une station de contrôle, un poste de détente !.... Tout cela est du passé. Aujourd'hui nous vous remercions pour cette arrivée du gaz et le chantier mené avec détermination et le minimum de gêne pour la population sans dégradation de la voirie. Les bâtiments communaux au centre du village sont en cours de raccordement. Une centaine d'habitations sont déjà raccordées. Nous pensons que cette démarche est une réussite pour Gaz de France et pour nous dans le cadre de la modernisation de notre village. Mais nous pensons que le travail n'est pas terminé car il reste des opportunités à saisir par quelques extensions de réseau dans l'ouest et la création d'un réseau dans la partie est de la commune par rapport à la route départementale 933. Nous comptons sur vos services techniques pour l'étude et la réalisation des travaux dans le même esprit que les précédents.

Après l'allumage de cette flamme, nous remercions une nouvelle fois l'équipe de direction de Gaz de France, les équipes d'ingénieurs et de techniciens de Gaz de France qui ont étudié et suivi ces travaux, l'entreprise CEGELEC qui a réalisé le chantier ainsi que le Syndicat d'électricité qui nous a soutenu du départ jusqu'à la fin dans cette modernisation. Pour terminer la soirée, nous vous invitons à participer à la cérémonie des vœux qui va se dérouler dans quelques moments suivie d'un

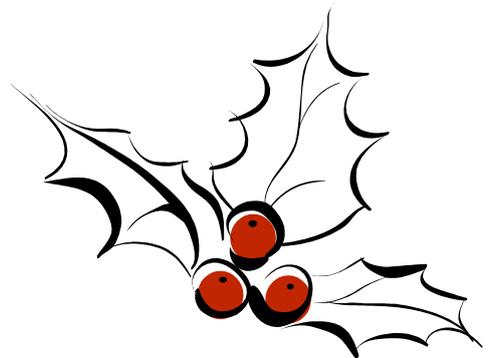
temps de convivialité autour d'un buffet beaujolais.

A la présentation du budget 2006, je reprendrai les sujets abordés au moment des vœux sur l'évolution de la commune et les choix à faire. En bref, je cite le dernier paragraphe qui me semble particulièrement important dans le cadre de notre vie familiale et en société dans nos petits villages.

Je ne peux pas terminer ces propos sans évoquer les exactions commises par deux groupes de jeunes garçons et de jeunes filles, l'un sévissant sous et autour de la halle, l'autre, peut-être entraîné par le premier, sévissant autour de la Mairie. Malgré les appels au calme restés lettre morte et devant l'évolution des faits, nous avons convoqué parents et enfants mineurs en Mairie afin de comprendre et de faire comprendre que nous ne pouvions plus supporter ces attitudes. D'autre part, une intervention énergique de la gendarmerie a été nécessaire pour arrêter toute sorte de commerces et de comportements sous la halle et son environnement immédiat. C'est avec beaucoup de patience et de tristesse mais avec beaucoup de détermination que nous avons été obligé d'agir de la sorte pour éviter que Messimy/ Saône devienne une zone de non droit sans aucun respect des biens publics et privés.

La vie s'exprime à Messimy/Saône ! Nous devons parfois canaliser certaines expressions pour que notre société vive en harmonie. Bonne année à tous.

*Marc DU VERNE*



**CONSEIL MUNICIPAL**  
-----  
**COMPTES RENDUS DES  
SEANCES**

**Séance du 4 novembre 2005**

**Présidence:** M. Du Verne Marc, Maire  
**Présents :** Mrs Gillet Dominique, Clerc Pierre, Lacour Albert, Gelas Vincent, Brunel Philippe, Lagoutte Jacques, Zabiolle Laurent, Ruiz Pierre, Mme Laurent Yvonne,  
**Excusées :** Durillon Marie-Hélène (pouvoir à Du Verne Marc) Terrasson Sylvie (pouvoir à Ruiz Pierre) Belin Catherine (pouvoir à Zabiolle Laurent)  
**Secrétaire de séance :** M. Pierre Clerc

Le Conseil Municipal :

- **accepte** de rajouter quatre points à l'ordre du jour.

- **approuve** le compte rendu de la séance du 30 septembre 2005.

- **est informé** de l'avancement des travaux et dossiers en cours :

**Aménagement du logement et mise aux normes du commerce « Epicerie-Bar-Restaurant »** - les travaux ont commencé.

**Travaux de voirie** - les travaux programmés pour 2005 sont exécutés et réceptionnés. La signalisation au sol a été réalisée sauf Chemin du Sablon, à la sortie du « Clos du Sablon ». Cet oubli sera réparé.

Les panneaux de signalisation endommagés et enlevés par vandalisme ont été remis en place.

**Aménagement Chemin de la Batône** - l'estimation des Domaines pour l'acquisition des parcelles nécessaires à l'élargissement de cette voie nous a été communiquée. Un rendez vous sera pris avec notre notaire pour étude des transactions.

Les travaux concernant l'alimentation en eau potable réalisés par le Syndicat Intercommunal des eaux de Montmerle et environs sont en cours dans le secteur « Chemin de la Bâtone et Chemin des Rouettes »

**Zonage d'assainissement** - l'enquête publique prévue fin novembre jusqu'à fin décembre 2005 devra être repoussée et reportée début 2006. La commission se réunira le 7 novembre 2005 pour finaliser le projet avant de le présenter au prochain conseil pour acceptation.

**Plan d'épandage** - une convention a été signée le 3 octobre 2005 avec le GAEC de la Verpillère qui accepte de recevoir les boues de notre station d'épuration.

**Station épuration** - l'étude réalisée sur la station d'épuration par le Bureau d'études ATLAS I.C.E. permettra de faire l'état des lieux de cet équipement afin de l'adapter aux normes en vigueur et au volume des eaux usées à traiter suite à l'augmentation de la population.

**Salle du Conseil** - l'aquarelle commandée à Mme Dubois- Sanchez a été livrée.

- **accepte** la participation de 460 € versée par les riverains du camping municipal suite à la clôture réalisée par la commune entre le camping et leur propriété.

- **prend connaissance** du devis pour le remplacement du panneau de randonnées pédestres et VTT. La décision sera prise ultérieurement.

- **est informé** des résultats après trois semaines de fonctionnement de la bibliothèque municipale : 39 familles ont cotisé, 107 personnes sont inscrites et 341 livres ont été empruntés. Trois demandes sont formulées : inauguration, signalétique et organisation de l'entretien des locaux.

- **fixe** pour l'année 2006, les tarifs de la salle polyvalente, des concessions au cimetière et de la participation pour le raccordement au réseau d'assainissement communal.

- **accepte** l'admission en non valeur pour le loyer d'un garage communal impayé au cours de l'année 2004.

- **fixe** la participation financière pour les trois enfants de Lurcy scolarisés à l'école de Messimy sur Saône au cours de l'année scolaire 2004/2005 à 300 € par élève.

- **prend connaissance** du compte rendu du Syndicat Mixte Val de Saône – Dombes du 15

septembre 2005 qui a entériné le projet de SCOT par le document d'orientations générales. Les remarques sont à signaler avant le 20 janvier 2006. Une réunion de travail du conseil municipal est prévue le 9 décembre 2005, à 19h. pour débattre de ce projet.

- **donne** son avis sur le projet d'extension de l'exploitation de la carrière d'Arnas par la Société Granulats Rhône-Alpes comme suit : avis défavorable : 6 voix, avis favorable : 4 voix et 3 abstentions.

- **est informé** des différents permis de construire, déclarations de travaux et certificat d'urbanisme vus en commission « Urbanisme » le 3 novembre 2005.

- **prend connaissance** du courrier de la DDASS informant que la surveillance des eaux de baignade ne sera plus assurée par cet organisme, en 2006.

- **entend** lecture du rapport de visite de la SATESE, en date du 8 septembre 2005 concernant le fonctionnement de la station d'épuration.

- **est informé** du compte rendu du Conseil d'Administration du collège de Jassans.

- **prend connaissance** d'une demande de Mr et Mme Woirhaye pour leur enfant scolarisé à Gleizé. Des renseignements seront demandés avant toute décision.

- **est informé** que la Société SYTRAL effectue une enquête sur le déplacement des ménages auprès de certains habitants à compter du 4 novembre 2005 et jusqu'en avril 2006.

- **rappelle** que la cérémonie du 11 novembre se déroulera vendredi 11 à 11 h.

- **est informé** de la sortie du numéro 63 de l'«Info Village» et prend note de l'erreur d'impression qui a fait apparaître deux pages blanches dans la pagination du bulletin mais tous les articles transmis ont bien été publiés.

- **demande** si le dossier « élevage des escargots » est réglé. La réponse est négative.

- **est informé** que la capture des pigeons nichant dans le clocher et sur les toits du Centre

village sera renouvelée par les services spécialisés.

- **souhaite** connaître les entreprises ayant leur siège social dans la commune. La demande sera faite aux instances compétentes (Chambre des métiers et Chambre de Commerce de l'Ain).

- **donne** un avis défavorable à la demande des classes en 0 et 5 souhaitant occuper une salle au dessus de la mairie pour se réunir après le défilé humoristique lors de la fête des conscrits en mars 2006.

- **demande** que les travaux de VRD et de finitions du lotissement « Le Hameau de la Bâtone » soient exécutés sans délais. Le lotisseur sera contacté.

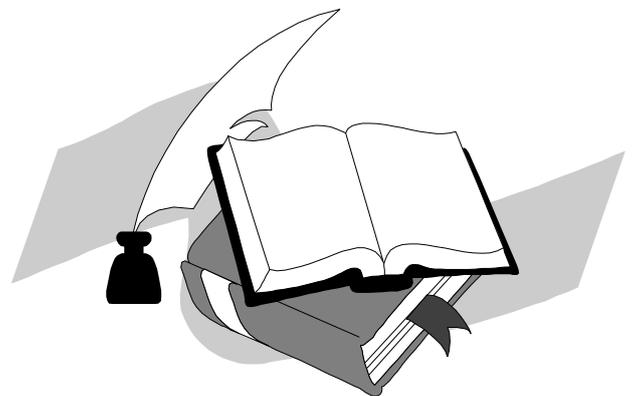
- **est informé** que les travaux pour le raccordement en gaz des habitations, partie ouest du chemin de Port Rivière sont prévus fin novembre 2005.

- **est informé** qu'une présentation de matériel pour l'éventuel remplacement de la tondeuse aura lieu le lundi 7 novembre 2005.

- **prévoit** une réunion pour le personnel communal début décembre 2005.

- **entend** le compte rendu du déroulement de la rencontre entre les élus et les familles des jeunes convoquées en mairie suite aux actes d'incivilité sur la commune.

- **est informé** de la présentation par la société PMP Concept concernant le projet de site Internet pour la commune.



## Séance du 2 décembre 2005

**Présidence:** M. Du Verne Marc, Maire

**Présents :** Mrs Gillet Dominique, Clerc Pierre, Lacour Albert, Gelas Vincent, Brunel Philippe, Lagoutte Jacques, Ruiz Pierre, Mmes Laurent Yvonne, Belin Catherine.

**Excusés :** Zabiolle Laurent (*pouvoir à A. Lacour*)

Terrasson Sylvie (*pouvoir à Y. Laurent*)

**Absent:** Durillon Marie-Hélène

**Secrétaire de séance :** M. Pierre Clerc

Le Conseil Municipal :

- **accepte** de rajouter un point à l'ordre du jour.

- **approuve** le compte rendu de la séance du 4 novembre 2005.

- **est informé** des travaux et dossiers en cours : **Logements et Commerce « Epicerie- bar-Restaurant »** - les travaux sont en cours.

**Chemin de la Bâtone / P.V.R.** - Les travaux réalisés par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Montmerle et environs concernant l'alimentation en eau de ce secteur sont terminés. Le conseil accepte la décision modificative au budget primitif 2005 pour augmenter les crédits inscrits pour cette opération « Chemin de la Bâtone ».

**Zonage d'assainissement** - Le conseil municipal prend connaissance du projet de zonage réalisé par ATLAS ICE après étude par la commission. Ce projet, sous réserve de quelques modifications, est accepté et sera transmis à la Préfecture avant d'être soumis à l'enquête publique.

**Plan d'épandage** - Il est en cours d'élaboration. A ce jour, les boues de la station d'épuration sont traitées à Décines.

**Station d'épuration** – L'étude demandée au Bureau d'études Atlas I.C.E. sera remise courant décembre 2005.

**S.C.O.T.** – la réunion prévue le 9 décembre 2005 est reportée au jeudi 12 décembre 2005, à 19 h.

- **décide** de modifier le tableau des emplois permanents de la commune suite au décret

2005-1346 du 28 octobre 2005 applicable au 1.11.2005

- **accepte** de participer aux frais de fonctionnement et fournitures scolaires pour un élève de la commune scolarisé dans la classe CLIS de Jassans.

- **est informé** que la commission « Urbanisme » a examiné lors de sa dernière séance deux demandes de permis de construire et sept déclarations de travaux.

- **confirme** la date des vœux qui se dérouleront le vendredi 6 janvier 2006. Cette manifestation sera précédée de l'inauguration de la bibliothèque, à 19 h. et de l'arrivée du gaz à Messimy sur Saône et se terminera par un « buffet beaujolais ».

- **prend connaissance** des résultats de l'analyse de l'eau d'alimentation réalisée par la DDASS et de l'analyse des eaux rejetées par la station d'épuration.

- **entend lecture** de la lettre adressée à Arlogis concernant les travaux de finitions pour les deux lotissements réalisés par cette société sur la commune et de la réponse faite à ce courrier par le lotisseur.

- **est informé** du montant des droits de places encaissés sur le camping municipal au cours de saison 2005.

- **est informé** de la réponse du Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain suite à notre demande de travaux pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans le secteur « Aux Marques ». Cette opération ne peut être engagée actuellement, compte tenu des investissements effectués les années précédentes dans ce domaine sur notre commune.

- **prend connaissance** du rapport de la DDE sur la sécurité et le plan de circulation prévue sur la commune. La commission communale étudiera ce document.

- **entend lecture** d'une lettre de riverains du Chemin des Tulles qui déplorent la vitesse excessive de la circulation sur cette voie communale.

- **entend** le compte rendu de l'assemblée générale du syndicat des Collèges Reyrieux, Trévoux et Jassans.

- **est informé** que Madame Denise Lardet, correspondante du « Progrès » sera remplacée par Madame Laurence Serbac, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2005.

- **est informé** que la chorale « Les Chanteurs du Val de Mâtre » donnera un concert le vendredi 16 décembre 2005, en l'église de Messimy sur Saône.

- **prévoit** la pose de signalisation complémentaire pour indiquer le parc d'activité des Sablons et prend note des différentes remarques faites par les artisans de ce parc.

- **choisit** le tissu pour les rideaux de la salle du conseil et demande un complément au devis pour la porte vitrée.

- **entend** le compte rendu du conseil d'école.



### Séance 28 décembre 2005

**Présidence:** M. Du Verne Marc, Maire

**Présents :** Mrs Gillet Dominique, Clerc Pierre, Lacour Albert, Gelas Vincent, Brunel Philippe, Mmes Terrasson Sylvie, Laurent Yvonne,

**Excusés :** Zabiolle Laurent (pouvoir à A. Lacour) Ruiz Pierre.

**Absents :** Mr Lagoutte Jacques, Mmes Durillon Marie-Hélène, Belin Catherine.

**Secrétaire de séance :** M. Pierre Clerc

Le Conseil Municipal :

- **accepte** de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- vente de la parcelle n°6 du parc artisanal  
- achat d'une auto laveuse pour le sol de la salle polyvalente

- achat de rideaux pour la salle du Conseil  
- demande de participation pour enfant scolarisé à la CLIS de Gleizé.

- **approuve** le compte rendu de la séance du 2 décembre 2005.

- **est informé** de l'avancement des travaux et dossiers en cours :

**Locaux bâtiments centre Village** - les travaux d'amélioration et de mise en conformité du commerce sont pratiquement terminés. L'aménagement des logements est en cours.

**Zonage d'assainissement** - Les dossiers sont transmis en Préfecture. Les dates de l'enquête publique seront précisées dès le retour de ces dossiers.

Lecture est faite de la réponse de Monsieur le Maire à Monsieur Fortin, régisseur du domaine de Montbrian, au sujet de l'assainissement de ce domaine. La parole est donnée à M. Fortin à ce sujet.

**Plan épandage** - Le plan sera remis en mairie le 4 janvier 2006 par le bureau d'études AGER Conseil, en présence des différents services concernés par cette réalisation.

La convention pour le suivi agronomique des boues pour les 5 ans à venir est acceptée par le Conseil, à l'unanimité.

**Chemin de la Bâtone** – Après consultation du service des domaines et un rendez-vous pris avec Me Latour, Notaire, pour l'achat des petites parcelles riveraines de la voie communale dite « Chemin de la Bâtone », le Conseil décide, à l'unanimité, de proposer aux propriétaires le prix de 17,50 € le m<sup>2</sup> pour l'acquisition de celles-ci. Pour une surface à préciser par un géomètre expert la dépense est évaluée à 10 000 € pour la totalité plus frais de notaire et de bornage.

**Parc Artisanal :** Le Conseil accepte, à l'unanimité, de vendre à l'entreprise Jayr Yves, maçonnerie, la dernière parcelle du parc artisanal, soit le lot n° 6 d'une surface de 2 050 m<sup>2</sup> à 13,72 € le m<sup>2</sup> pour un montant total de 28 126 € H.T.

**S.C.O.T.** : Suite à la réunion de la commission, le Conseil précise les commentaires et remarques à apporter au projet.

- **accepte**, à l'unanimité, le remboursement des heures d'intervention des agents de Chaleins sur la commune de Messimy sur Saône (pendant les congés d'été et diverses autres aides) soit la somme de 5 379,31 €.

- **prend connaissance** du nouveau devis pour la fourniture et la confection de rideaux pour la salle du Conseil et décide de passer commande à la Société « Mondial Tissus » pour un montant de 1 891,44 € T.T.C.

- **décide** à l'unanimité l'achat d'une auto laveuse pour le sol de la salle polyvalente, auprès de la société SOPAFOM à Arnas pour un coût de 3 588 € H.T.

- **est informé** que Jérôme Pawlowski, agent d'entretien, quittera la commune pour une mutation dans une autre collectivité. Une réunion est prévue le 3 janvier 2006, à 19 h. pour prévoir son remplacement.

- **est informé** que la facturation d'eau de novembre 2005 révèle une consommation importante sur le poste « Ecole – Camping municipal ». Après contrôle, il s'agit sans doute d'une fuite dans le secteur du camping.

- **prend connaissance** du programme d'action et de prévention des inondations du Val de Saône établi par le syndicat mixte Saône-Doubs.

- **entend** le compte rendu de la réunion du SMICTOM Saône-Dombes qui précise entre autre, que pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de salubrité, les déchets ménagers ne seront plus ramassés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2006 s'ils ne sont pas présentés dans des bacs poubelles conformes pour être levés automatiquement par le camion de ramassage.

- **est informé** du compte rendu de réunion de la commune de Chaleins concernant la révision de son P.L.U.

- **est informé** de la lettre de la Société SOLYS qui recherche des personnes acceptant de distribuer les annuaires de France Télécom, à compter du 30 janvier 2006 et pour une durée d'environ 4 semaines.

- **prend connaissance** de la lettre du Conseil Général de l'Ain, Service transports scolaires, informant qu'un arrêt de car est prévu « Au Guillard » pour les élèves fréquentant le lycée de Trévoux, à partir du 9 janvier 2006.

- **est informé** de la suite donnée aux constats de dégradations dans le village. Une lettre sera envoyée aux parents convoqués en octobre 2005 pour leur demander une participation financière comme prévu lors de l'entretien.

- **entend** le déroulement satisfaisant de la distribution des boîtes de chocolat pour le Noël des anciens.

- **rappelle** que la cérémonie des vœux du Maire est fixée au vendredi 6 janvier 2006 à partir de 19 heures suivi d'un buffet beaujolais.



## ETAT CIVIL

Du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 décembre 2005

### Naissances



**Chloé Christine BUIS**

Née le 2 novembre 2005 à Lyon 3<sup>ème</sup> (Rhône)

Parents domiciliés

Chemin de la Lie

3 Lot. Le Clos Vert



**Lucie Marie COLRAT**  
née le 4 novembre 2005 à Arnas (Rhône)  
Parents domiciliés  
163 route d'Ars

**Décès**

**Thérèse Andrée SALLIN**  
Epouse **BEROUD**

Le 26.12.2005  
à Messimy sur Saône (Ain)

domiciliée 164 Chemin du Peray



**Yvonne Anne- Marie GARCIN**  
Epouse **PICOLET**

Le 23.12.2005  
à Lyon 7ème

domiciliée à Lyon 6ème  
inhumée à Messimy sur Saône

**AVIS DE LA MAIRIE**



**OFFRE D'EMPLOI**

Notre employé municipal chargé de l'entretien de la commune, Monsieur Jérôme Pawlowski, nous a informé de sa décision de quitter son emploi à Messimy sur Saône.

Il a obtenu sa mutation et travaillera prochainement à Curis au Mont d'Or. Son poste devenu vacant devra être pourvu dans les meilleurs délais. Les candidats éventuels peuvent se renseigner à la mairie.

**DES CHANGEMENTS EN PERSPECTIVES**

Après de nombreuses années au service de la commune de Messimy sur Saône, Mesdames Marthe Farinet et Danièle Girin nous ont fait part de leur intention de faire valoir leur droit à la retraite. Elles cesseront leurs activités dans le cours de l'année 2006.

Voilà un sujet dont nous aurons l'occasion de reparler bientôt.

**INFORMATIONS**



**C.C.A.S.**

**DONS REÇUS EN MAIRIE**

**POUR LE CCAS**

En remerciement pour la boîte de chocolats offerte à l'approche des fêtes de fin d'année.

Merci aux généreux donateurs !



**RECENSEMENT MILITAIRE**

Dès l'âge de 16 ans,  
les jeunes filles et garçons  
doivent se faire recenser à la mairie  
de leur domicile.

Ils doivent se munir de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

A cette occasion une attestation de recensement leur sera délivrée.

Une copie de ce document est nécessaire pour s'inscrire à un concours, permis conduire ou conduite accompagnée, baccalauréat,...



## Quelques tarifs pour information A compter du 1er Janvier 2006

### Cantine Scolaire (depuis 08.2005)

<u>Repas régulier</u>	3.30 €
<u>Repas occasionnel</u>	3.65 €

### Garages Communaux

<u>Loyer mensuel</u>	50 €
----------------------	------

### Salle Polyvalente

Sociétés locales (pour la 1 <sup>ère</sup> location)	113 €
“ ” (pour les locations suivantes)	92 €
Habitants de la commune	256 €
Particuliers et Sociétés extérieures	430 €
Vin d'honneur	68 €

Ces tarifs sont valables pour une location de 24 heures. Si la salle est louée 1 jour ½, il sera demandé 50 % du tarif en plus

### Halle

Vin d'honneur	50 €
---------------	------

### Concession au Cimetière Communal

• Trentenaire	
2 m <sup>2</sup>	154 €
4 m <sup>2</sup>	287 €
• Cinquantenaire	
2 m <sup>2</sup>	258 €
4 m <sup>2</sup>	458 €

### Assainissement (Au 01.04.2006)

Constructions nouvelles	1800 €
Constructions existantes	880 €
Logements supplémentaires	450 €

## ENVIRONNEMENT

### PARLONS-EN !!!

Le mois de janvier s'avance, les jours commencent à devenir plus clairs et nous allons bientôt avoir envie de refaire nos balades à pieds, à vélo ou à cheval sur les chemins de la commune et le long des bords de la Saône qui attirent toujours beaucoup de monde. Il faut reconnaître que chaque saison donne à ces lieux une beauté particulière.

Mais qu'allons nous découvrir au détour des haies, le long du chemin de halage et dans les parcelles de terre agricole, bien caché au pied des buissons ? Des tas d'immondices de toutes sortes : vêtements, déchets ménagers, bouteilles et autres....

Il faudra de la main d'œuvre et des moyens pour nettoyer tout ça !



Les personnes qui se promènent régulièrement avec un sac dans leur poche pour ramasser les oublis des autres et qui le font très discrètement doivent se sentir bien impuissantes. Sur les bords des parcelles cultivées, les agriculteurs responsables et soucieux de l'environnement enlèveront tous ces détritiques, comme ils ont pris l'habitude de le faire depuis quelques temps. En auront-ils le temps ? Ou la Saône sera t-elle plus rapide ? Et pour le reste qui va se soucier de l'enlever ? Faudra t-il attendre la journée de nettoyage de printemps qui ne sera peut-être pas maintenue faute de participants ? Une belle crue de la Saône pourrait en apparence simplifier le problème mais ce n'est certainement pas la bonne solution.



Nous sommes généralement tous sensibles à la qualité de notre environnement proche, à proximité de notre lieu de vie, mais c'est une préoccupation qui ne doit pas s'estomper avec l'éloignement géographique ; nous sommes tous concernés.

*Yvonne Laurent*

## COMMISSION ECONOMIE LOCALE

Tous les terrains sont vendus en Zone Artisanale .....

La 1<sup>ère</sup> tranche de l'opération « Zone artisanale » est terminée.

### Garages



A ce jour les garages communaux proposés à la location sont tous occupés. Les personnes qui attendent la libération d'un garage se renseigneront auprès de la régie Bertrand à qui nous en avons confié la gestion.

## ASSOCIATIONS

### *F.C.V.S.*



L'éditorial de début d'année du bulletin municipal tombe à pic pour dresser un bilan de mi-saison.

Au niveau des jeunes, notre entente avec le club de Fareins se porte bien, en effet c'est près de 120 joueurs qui foulent les pelouses des stades de la région.

En débutants, Jérôme Brevet épaulé de Patrick Danon, Sébastien Brevet, Julien Ramirez et Jonathan Lapierre encadrent une cinquantaine d'enfants.

Cette catégorie découvre les premiers rudiments du football, la notion de compétition est absente ; ce qui n'exclut pas de voir au cours des entraînements la progression de l'ensemble du groupe.

Un grand merci à Jérôme Brevet pour son dévouement et sa patience.

En poussins, Hervé Philidet, Christian Goiffon, Fabrice Lepage managent trente licenciés répartis en 3 formations, les résultats sont exceptionnels, les équipes 1 et 2 survolent leur championnat respectif ; l'équipe 3 après un départ laborieux semble elle aussi sur la bonne voie.

En benjamins, les passionnés Maurice Guy et Eric Lemaire ont en charge vingt cinq enfants répartis en 2 équipes. Là aussi les résultats sont fort probants. Les équipes occupant le haut du tableau. Bravo à tous.

En – de 13 ans, les protégés de Didier Laurent font mieux que se défendre et se situent en milieu de tableau dans leur championnat.

Un bilan largement positif qui démontre la qualité de l'encadrement, l'assiduité des enfants aux entraînements ainsi que la participation importante de bon nombre de parents.

A noter, au chapitre extra sportif, en fin d'année un goûter de Noël a été offert à tous les enfants. A l'issue de cette manifestation chaque licencié s'est vu remettre un coupe vent (merci à nos sponsors).

Pour clore le bilan jeunes, nous intensifions nos efforts pour développer un partenariat avec un ou des clubs voisins pour pouvoir dès la prochaine saison présenter des équipes dans toutes les catégories (- de 15 ans et – de 18 ans).

En seniors, le bilan est plus mitigé, sans pourtant être catastrophique.

L'équipe 3 évolue en quatrième division de district (niveau le plus bas de la hiérarchie du district de l'Ain).

Cette formation composée d'anciens joueurs et de jeunes néophytes privilégie l'amour du jeu et la convivialité, les résultats sont annexes.

L'équipe 2 évolue en troisième division de district, le bilan est maigre à la mi-saison, une victoire, un nul, neuf défaites.

Après s'être sauvée de la relégation de manière administrative la saison précédente, cette équipe est à priori repartie dans le même

scénario. Seules les dernières rencontres sont porteuses d'espoir, quand tout le monde aura compris que les résultats passent par la présence aux entraînements, par un comportement adulte et responsable en toutes circonstances (il n'est nullement déshonorant de jouer en équipe réserve), alors on pourra envisager la perspective du Maintien.

Pour terminer l'équipe 1, pour sa première année en première division de district cultive les paradoxes, trois victoires, cinq nuls, trois défaites. Un bilan mi-figue, mi-raisin, incapable de s'imposer à domicile, se procurant un nombre incalculable d'occasions de but à chacune des rencontres, manquant de self contrôle et de maîtrise au cours de certains matchs (4 expulsions déjà au compteur). Il ne manque pas grand-chose à cette formation pour pouvoir jouer un rôle intéressant dans une poule assez serrée. Espérons que la trêve de fin d'année permette à tous de retrouver un peu de sérénité pour réaliser une deuxième partie de championnat plus conforme aux possibilités du groupe. Bravo à Marx Geoffroy pour sa patience et persévérance.

Là aussi chaque licencié s'est vu offrir un coupe vent (un grand merci à nos sponsors locaux, Marc Plassard, Didier Large, Carrosserie Prévost...).

Pour terminer un coup de chapeau à Pierre Rousset qui a réalisé bénévolement les travaux d'isolation et de plaquage de la buvette, notre reconnaissance à tous ceux et toutes celles qui se sont déplacés à notre journée moules frites du 17 décembre dernier.

Que ces colonnes nous permettent aussi de vous présenter nos vœux les plus sincères pour 2006.



Sportivement,

**Jean-Michel Brailon**

Une date à retenir,  
11 et 12 juin 2006,  
tournois jeunes à Chaleins.

## CLUB DE L'AMITIE



Début décembre, nous avons fait un repas à "La Bicheronne" avec conjoints et amis des adhérents. Nous avons fini l'année avec la bûche de Noël.

La réunion hebdomadaire ne se fait plus le mercredi mais le mardi (à l'essai) pour permettre à des grands-parents qui gardent leurs petits enfants le mercredi de venir au club.

De ce fait, il y a quatre nouveaux adhérents, si d'autres personnes sont libres ce jour là, nous les accueillerons avec plaisir, l'horaire n'a pas changé ; 14 h 30.

**La Présidente  
Lucienne Ansoud**

## LE SOU DES ECOLES

Juste un mot pour souhaiter à tous une excellente année 2006, qu'elle soit pleine de bonheur et de projets pour les petits comme pour les grands.



Pendant la traditionnelle fête de Noël de l'école, nous avons pu écouter les enfants chanter accompagnés par la Chorale du Val de Mâtre, que nous remercions pour sa participation.

Dès à présent, nous préparons le loto, il aura lieu dimanche 22 janvier à 14 h à la salle polyvalente. Nous vous y attendons nombreux comme à l'accoutumée. Cette année encore, le premier lot sera un séjour à Eurodisney pour 4 personnes (2 adultes, 2 enfants).

En attendant cette prochaine manifestation, toute l'équipe du Sou vous renouvelle tous ces vœux.

**Anne Zabiolle  
Pour le Sou des Ecoles**

## COMITE DE JUMELAGE



Les dates retenues pour l'année 2006 :

### Dimanche après-midi 19 mars :

Marche d'environ 12 km sur la commune de Messimy avec à l'arrivée saucisson chaud et pomme vapeur.

### Samedi soir 20 mai :

Soirée concert à la salle polyvalente de Chaleins avec les Chanteurs du Val de Mâtre.

### Samedi 10 et dimanche 11 juin :

Réception de nos amis Italiens.

**Maurice Gelas**

## LES CHANTEURS DU VAL DE MATRE

Le 16 décembre, en l'église de Messimy, notre "petit concert de Noël" fût une réussite. Deux cents auditeurs réceptifs et enthousiastes ont assisté à cette soirée.

### Première partie :

Deux jeunes talents, Anaïs Brossard flûte traversière et Sandy Favre guitare ont conquis le public par le choix des œuvres, leur interprétation prometteuse, leur maîtrise face au public.

Laurence Wynarczyk tout en sensibilité, s'accompagnant à la guitare chantait un joli Noël russe, les enfants du monde entier d'Yves Duteil et la tendresse de Marie Laforêt.

### Deuxième partie :

Les quarante cinq chanteurs du Val de Mâtre présentaient douze chants.

- classiques du XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles :  
Douce nuit, Date Lode, Hymne à la nuit, Venez Bergers.

- Négro Spirituals traditionnels :  
Lord I Want, Keep your lamps, Amen.

- Contemporains :  
Chanter, Mille Colombes, Vois sur ton chemin (extrait de la musique du film "les choristes").  
Pour ce chant, un groupe d'enfant des écoles renforçait avec bonheur les voix des sopranos.

Cette contribution soutenue par les enseignantes, les parents d'élèves et les enfants très déterminés, ouvre des perspectives intéressantes.

L'église du village retentissait d'applaudissements, une chaude communion s'élevait, auditeurs et interprètes réunis dans la joie, de bon augure pour un proche Noël.

Pour la première fois, notre église ouvrait ses portes aux Chanteurs du Val de Mâtre, un moment de fierté mêlé d'humilité.

Monsieur le Curé André Marysse n'était pas en reste d'enthousiasme. Il a dit l'importance du sourire en toute circonstance. Il a dit le visage heureux de ceux qui chantent ... nous étions comblés.

Merci de nous avoir accueilli dans une église agréablement chauffée.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette première à Messimy sur Saône.

Merci à l'assistance pour sa générosité lors de la quête de sortie destinée à couvrir les frais.

**Gérard Imbert**

## CLASSES 1 ET 6



Toute l'amicale de la classe 1 et 6 souhaite à tous et à toute une bonne et heureuse année 2006.

Pour nous, l'heure est à l'organisation des conscrits.  
Le programme se met en place.

Les jeunes préparent leur bal qui aura lieu le 25 février à Messimy S/S.

La fête des conscrits proprement dite, débutera le vendredi 24 mars avec le défilé humoristique qui sera suivi d'un bal à la salle polyvalente de Messimy sur Saône.

La tournée des brioches se fera sur deux samedis : le 18 mars et le 25 mars.



Le dimanche 26 mars : journée traditionnelle avec messe, photos, vague et banquet.

Bien entendu, le lundi aura lieu le retinton.

Pour tous ceux qui voudraient se joindre à nous, vous pouvez contacter

Marie-Claude Brailon

☎ 04.74.67.80.65

ou Laurence Moyne

☎ 04.74.67.90.55.

### *Le Bureau*

## **MESSIMY VAL DE SAONE ENVIRONNEMENT**



Messimy recense en plus de son millier d'habitants, un élevage industriel de 33 000 poulets, de nombreux élevages familiaux, sans compter les milliers de volailles élevées en plein air dans le village voisin de Chaleins.

Il n'est peut-être pas inutile, alors, de revenir sur cette éventuelle épidémie de grippe aviaire qui a tant fait peur... à la télévision. Les nombreux reportages sur les stocks de masques et d'antibiotiques, sur ces pauvres poulets thaïlandais exterminés par milliers ont largement contribué à installer une véritable psychose chez les consommateurs et entraîné une chute des ventes de volailles. Dans ce contexte, il convient de rappeler les données suivantes :

- Le virus *Influenza* peut- être animal (aviaire, porcine...) ou humain. Il n'existe pas *un* virus, mais *des* virus *Influenza*, de nouveaux virus pouvant apparaître par « glissement génétique ». C'est l'extension du virus H5N1 (hautement pathogène) hors du continent asiatique vers la Russie qui a alerté l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).
- Pour passer de l'épizootie (épidémie chez l'animal) à la pandémie (épidémie à grande échelle chez l'homme), il faut que le virus soit transmis de l'animal à l'homme, puis de l'homme à l'homme, ce qui n'est pas encore le cas : l'homme est *pour l'instant* un cul de sac pour le virus. Si des êtres humains (cas isolés) ont bien été contaminés en Asie, c'est après des *contacts étroits et prolongés* avec des volailles.
- La grippe aviaire, ce n'est pas quelque chose de nouveau : l'Italie, entre 1999 et 2003, et les Pays-Bas en 2003 ont connu après d'autres pays, des épizooties de grippe aviaire qui ont entraîné l'abattage de millions de volailles. La France, qui n'a pas connu *d'influenza aviaire* hautement pathogène depuis 1948, est pourtant chaque année mise en alerte par quelques dizaines de cas suspects.
- La surveillance des oiseaux migrateurs n'est pas non plus une nouveauté : des campagnes de surveillance ont déjà été menées en France ces dernières années, y compris dans « notre » Dombes...

Deux mots pour résumer : prudence mais confiance.

Si une épizootie aviaire survenait, rien ne dit qu'il y aurait transmission du virus de la volaille à l'homme, encore moins d'homme à homme (c'est ce que craignent les scientifiques de l'OMS et c'est à ce moment là qu'on pourrait craindre le pire...).



Il faut le rappeler : il n'y a pas de cas de grippe aviaire, en France actuellement.

On peut donc manger de la volaille en toute sérénité.

*Monique Miel*

## LES AMIS DE LA MATRE



Pour cette nouvelle année 2006, comme chaque année depuis bientôt 40 ans, l'assemblée générale de la société de pêche aura lieu au

mois de janvier et sera pour ses 30 adhérents l'occasion de prendre un repas en commun au restaurant du village « chez Corinne ».

Au « menu », sous la houlette de Gilou son fidèle président, le « bureau » commentera le bilan de la saison écoulée et proposera le calendrier des activités pour la saison à venir.

Plutôt discrète mais efficace, car il s'agit bien là de qualités essentielles qui caractérisent les pêcheurs de truites, la société se veut dynamique et utile dans son action bien au-delà du seul plaisir de pêcher et de capturer quelques beaux poissons.

Merci encore à tous les propriétaires riverains qui accordent gracieusement le droit de passage sur leurs terrains et permettent ainsi d'organiser un parcours de pêche sans interruption depuis la Saône jusqu'à la ferme de Novet. Sans le libre accès à la rivière, la société n'existerait pas et ses adhérents devraient chercher un autre lieu pour pratiquer leur passe-temps. En cela aussi, elle est un facteur de rencontre et d'échange pour le village.

Bien que « privée », la société est néanmoins tenue d'appliquer la réglementation nationale en vigueur (classement de la rivière en 1<sup>ère</sup> catégorie, permis fédéral obligatoire, dates et heures d'ouvertures et de fermetures, taille légale des poissons, appâts prohibés, etc.). Le garde assermenté de la société veille scrupuleusement au respect des règles, mais aussi les gardes fédéraux qui ont autorité sur toutes les eaux, privées comme publiques.



Avec ses 30 adhérents, la société a fait le « plein », mais l'assemblée générale peut revoir ce nombre à la hausse comme à la baisse. Pour faire acte de candidature, il faut habiter Messimy en résidence principale, être parrainé(e) par deux sociétaires et adresser une demande écrite au président. L'âge minimum est

de 12 ans et pour les mineurs, les parrains sont responsables des manquements de leur filleul. Un sociétaire peut conserver sa place s'il quitte Messimy, ceci explique que quelques uns n'y résident pas.

En deux ou trois fois chaque année, la société alevine environ 500 Kg de truites soit environ 2000



poissons. Tous les ans, les sociétaires disponibles effectuent plusieurs corvées d'entretien (débroussaillage, retrait du bois mort, entretien des berges, brûlage des déchets, construction des petites retenues d'eau, échelles pour enjamber les clôtures, etc.). Par son action, par ses alevinages en salmonidés et par sa présence régulière tout au long de ses rives, la société de pêche contribue à la sauvegarde de la rivière du village et à la qualité de ses eaux. A ce propos, merci aux riverains de ne plus se débarrasser des déchets dans la rivière et de modérer les prélèvements d'eau lorsque le débit est au plus bas.



La fête de la société, organisée fin juin ou début juillet, est devenue au fil du temps le moment fort de la saison. Dans la semaine qui précède, tous les sociétaires s'activent pour recevoir dignement sur les bords de LA MATRE une bonne centaine de parents, amis et sympathisants qui savourent le fameux jambon de notre ami Yves.

Enfin, pour les années précédentes, si le repas qui clôture l'assemblée générale était le moment de raconter les exploits de la saison, pour l'année 2005, les discussions porteront certainement sur la pollution de LA MATRE qui a sévi au début du mois d'août. Le rapport des agents fédéraux situe l'origine de la pollution quelques centaines de mètres en aval de l'intersection de LA MATRE et de la RD 75 (au nord est du village de Chaleins). La pollution a détruit la totalité des poissons (truite, goujons, carassins, gardons, chevesnes, etc.) depuis cet endroit jusqu'à la Saône. La faune, que l'on observe dans l'eau (porte-bois, gammars, sangsues, escargots, araignées et autres insectes aquatiques), a également payé un lourd tribut à

cet « accident ». A l'avenir, la société renforcera sa vigilance.

LES AMIS DE LA MATRE vous offrent leurs meilleurs vœux pour 2006.

### *Le Bureau*

#### **VOUS AVEZ DIT : ESPRIT ASSOCIATIF ?**

J'ai ouï dire, par des nouveaux habitants que Messimy est un joli petit village bien tranquille, mais sans activité pour se divertir. Et d'ajouter, il n'y a que deux malheureux commerces, pas d'associations, pas de salle de sport, pas d'école de danse ou de musique, pas de pompier, pas de bibliothèque (heureusement, elle est arrivée depuis), etc., etc.

Pourtant, Messimy a des atouts que beaucoup de villages aux alentours n'ont pas (entreprise de travaux agricoles et travaux publics, station service, école d'équitation !).

S'il n'y a pas de salle omnisport, ni cinéma, ni piscine, nous avons encore la chance d'être à la campagne, de voir paître près de nous chevaux, vaches et moutons.

Nous avons une vie rythmée par le son des cloches ainsi que le chant des coqs tous les matins mais pas le stress des villes.

Nous avons hélas, certains désagréments, comme ailleurs. Les petits voyous désoeuvrés qui viennent détériorer les biens publics et casser des voitures. Un souci supplémentaire pour nos élus.

Il n'y a pas que du négatif... Nous avons des équipes de foot en association avec Chaleins et Fareins, encadrées par plusieurs bénévoles de Messimy S/S.

L'association du Sou des écoles encadrée par les parents d'élèves, plusieurs amicales de conscrits, un club canin, un club de gymnastique, un club de retraités, une chorale avec plus de 45 personnes, un comité de jumelage Franco-italien, un club de motards, une société de chasse et une société de pêche qui œuvre beaucoup et en toute discrétion pour l'entretien et la beauté de la nature etc., etc....

C'est donc une liste importante de personnes volontaires et dévouées pour animer tout ceci. Je leur rends hommage.

Je demande aux déçus de leur lieu de vie : prenez votre courage à deux mains et entrez dans une association de votre choix. Vous trouverez le plaisir d'être bien intégré dans votre nouveau village et vous rendre utile aux autres.

Vous ne serez plus des anonymes, mais des amis aimés et respectés.

N.B. Je me pose une question ; reçoivent-ils le bulletin Info Village, le lisent-ils ?

*Maurice Gelas*

#### **AVEC MODERATION**

Pour donner un peu de couleur à l'élément liquide qui a permis la vie sur notre planète, notre fidèle correspondant qui relève et nous transmet régulièrement les hauteurs d'eau tombées sur Messimy a souhaité nous parlé d'un autre élément certainement moins nécessaire mais plus convivial : le vin !

Vous avez sans doute reconnu Monsieur Gérard Passot ; il collectionne « religieusement » des renseignements sur ce divin nectar (à consommer avec modération). Voici, extraits de documents en sa possession, quelques données à caractère économique, historique ou anecdotique...

Dans le monde, les vignobles couvrent une surface totale de 7 842 000 hectares ... pour une production approximative de 182 000 000 hectolitres de vin.

Le vin est une boisson qui a sa place depuis très longtemps dans les civilisations anciennes du bassin méditerranéen. Dans la Bible, le vin est mentionné fréquemment de manière positive. L'Ancien Testament nous apprend que Noé, après avoir survécu au déluge, a planté des ceps de vigne.

Les moines ont contribué largement au développement de la viticulture en Europe. Dans l'église, la présence du vin est nécessaire à la célébration de la messe.

Les éventuels collectionneurs de millésimes très, très anciens peuvent retenir que la Bourgogne, région viticole renommée, a donné des crus exceptionnels en 1846, 1849, 1858, 1865, 1869, 1870, 1874, 1875, 1878, 1893, 1898.

Mais je doute vraiment que l'on rencontre un jour une bouteille de ces années là.

*D'après les renseignements transmis  
par Gérard Passot*

## CÔTÉ PRATIQUE

### HAUTEURS D'EAU

Relevées à Messimy S/S  
Pour l'année 2005



40 mm

Février	28 mm
Mars	26 mm
Avril	192 mm
Mai	67 mm
Juin	52 mm
Juillet	50 mm
Août	
Septembre	42 mm
Octobre	45 mm
Novembre	87 mm
Décembre	34 mm

**Total de 685 mm**

En 1985 : 658 mm, la moyenne est 800 mm sur 20 ans .

*Gérard Passot*

### S.M.I.C.T.O.M.



poubelles.

Pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de salubrité, vos déchets ménagers ne seront plus ramassés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2006, s'ils ne sont pas présentés dans des bacs

Ces bacs devront avoir un système de préhension frontale pour être levés automatiquement par le camion. Il n'est plus nécessaire qu'ils soient équipés d'une barre ventrale en fer.

Vous pouvez vous en procurer dans tout magasin de bricolage et d'équipement de la maison, ou auprès du SMICTOM Saône Dombes de Misérieux en appelant au 04.74.00.19.02.

Deux modèles de couleur grise vous seront proposés au tarif (2006) de 40€ pour le 140 litres et 49 € pour le 240 litres.

Il est nécessaire de rappeler que ces bacs doivent impérativement être sortis la veille du jour de collecte.

En effet, pour de multiples raisons (accident, panne, intempérie, jour férié), les horaires habituels de collecte peuvent être modifiés sans aucun préavis.

*Danielle Comtet*

*Présidente du SMICTOM Saône Dombes*

## DERNIERE MINUTE

**Enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement.**

L'enquête se déroulera à la mairie du 7 février au 9 mars 2006 aux jours et heures habituels d'ouverture, mardi, jeudi et samedi de 9 h 00 à 11 h 30.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les mardi 7 février, samedi 18 février, et jeudi 9 mars 2006 de 9 h 00 à 11 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

*Le Maire*

## MESSIMY SUR SAONE

Stés organisatrices

Lieu

**JANVIER**

Vendredi 6		Voeux du Maire		Messimy S/S.
Dimanche 8		Assemblée Générale	Classes 0 & 5	Messimy S/S.
Dimanche 15		Assemblée Générale	C.C.D.	Messimy S/S.
Dimanche 22		Loto	Sou des Ecoles	Messimy S/S.

**FEVRIER**

Vendredi 17		Défilé carnaval école	Ecole	Messimy S/S
-------------	--	-----------------------	-------	-------------

**MARS**

Dimanche 5		Chorale	Chorale du Val de Mâtre	Messimy S/S.
Dimanche 12		Repas des Anciens	CCAS	Messimy S/S.
Vendredi 17		Assemblée Générale	Messimy Val de Saône Environnement	Messimy S/S.
Samedi 18		Soirée dansante	C.C.D.	Messimy S/S.
Dimanche 19		Marche	Comité de Jumelage	Messimy S/S.
Vendredi 24		Fêtes des Conscrits	Classes 1 & 6	Messimy S/S
Samedi 25		Fêtes des Conscrits	Classes 1 & 6	Messimy S/S
Dimanche 26		Fêtes des Conscrits	Classes 1 & 6	Messimy S/S
Lundi 27		Fêtes des Conscrits	Classes 1 & 6	Messimy S/S

**AVRIL**

Samedi 1er		Repas des Chasseurs	Ste Chasse	Messimy S/S
Dimanche 2		Chasse aux œufs	Sou des Ecoles	Halle de Messimy S/S

**MAI**

Dimanche 14		Sortie Inter Classes	Amicale des Classes	Messimy S/S
Samedi 20		Soirée spectacle	Comité de Jumelage	Chaleins

**JUIN**

Samedi 10		Réception Italien	Comité de Jumelage	Messimy S.S
Dimanche 11		Réception Italien	Comité de Jumelage	Messimy S.S.
Dimanche 11		Foire Bio Nature et Bien Etre	Si Montbrian vous était conté	Messimy S/S
Dimanche 11		Bourse aux Jouets	Sou des Ecoles	Messimy S/S
Samedi 24		Fête de l'école	Sou des Ecoles	Messimy S/S

**JUILLET**

Samedi 1		Fête de la Pêche	Société de Pêche	Messimy S/S.
samedi 22		Concert	Si Montbrian vous était conté	Messimy S/S.
Dimanche 23		Concours national d'Agility	C.C.D	Messimy S/S.

**AOUT**

Samedi 12		Concert	Si Montbrian vous était conté	Messimy S/S.
-----------	--	---------	-------------------------------	--------------

**SEPTEMBRE**

Samedi 2		Concours de pétanque	F.C.V.S.	Chaleins
Vendredi 15		Assemblée Générale	Sou des Ecoles	Messimy S/S

**OCTOBRE**

Vendredi 6		Concours National de Ring	C.C.D.	Messimy S/S
Samedi 7		Concours National de Ring	C.C.D.	Messimy S/S
Dimanche 8		Concours National de Ring	C.C.D.	Messimy S/S
Samedi 21		Soirée	Classe 0 et 5	Messimy S/S

**NOVEMBRE**

Samedi 18		Soirée primeur	C.C.D.	Messimy S/S.
-----------	--	----------------	--------	--------------

**DECEMBRE**

Samedi 2		Soirée repas des Motards	M.C.V.S	Messimy S/S.
Samedi 9		Goûter de Noël- section jeunes	F.C.V.S.	Messimy S/S.
Samedi 16		Moules-Frites	F.C.V.S.	Messimy S/S.
Vendredi 22		Arbre de Noël	Sou des Ecoles	Messimy S/S.



La mairie en cours de réaménagement

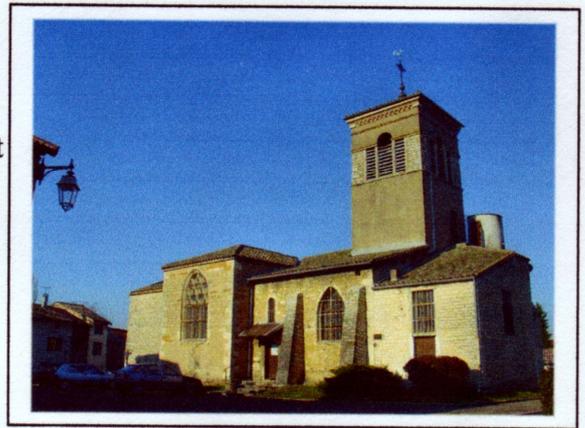


La nouvelle école



Le chemin de halage refait par  
Voie Navigable de France

Notre église dont  
partie la plus  
ancienne date du  
12<sup>ème</sup> siècle



**Toute l'équipe municipale vous  
présente ses meilleurs vœux pour  
l'année 2006**



La Mâtre



La Saône



Notre halle retrouvera peu à  
peu son aspect initial ...

La rue du bourg

